



Commune de CESANCEY

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUN 2024

Etaient présents : G. BARTHE, P. MOREAU, A. BAILLY, C. NICOLAS, A.S. BRIDE, J.P. BOUILLEUX, L. FROMONT.

Absent ayant donné pouvoir : P. D'ALBERTO à A-S BRIDE, F. DROUHIN à L. FROMONT, C. DUCRY à JP BOUILLEUX

Secrétaire de séance : A. BAILLY

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut débuter à 19h05.

1 - Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le conseil valide le procès-verbal du conseil municipal du 08 avril 2024 à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

2 – Mise à jour de la délibération pour la définition des Zones d'accélération des Energies Renouvelables.

Conformément à la loi une consultation publique s'est tenue du 12 février 2024 au 12 mars 2024.

Aucune observation n'a été reçue lors de cette procédure.

La délibération n° 2024-07 doit donc être précisée en mentionnant le résultat de cette consultation.

Le conseil municipal à l'unanimité des élus présents et représentés valide cette précision et l'accepte à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

3 – Délibération concernant l'acceptation de la DETR obtenue pour le projet de sécurisation routière du village

Suite au dépôt d'une demande de subvention afin de procéder à une sécurisation routière du village, la commune a reçu un accord de subvention DETR le 21 mai 2024 à hauteur de 20 % des travaux hors taxes, sur une base de calcul excluant les panneaux indicatifs des bâtiments.

Le plan de financement est le suivant :

Sécurisation voirie Cesancey

Postes de dépenses (par nature)	Montant HT
Panneaux, marquage au sol carrefours...	11 626,22 €
Identification bâtiments	1 259,49 €
Marquage places parking	620,00 €
TOTAL HT	13 505,71 €
Postes de dépenses <u>Sécurisation voiries</u>	Montant HT

Plan de financement prévisionnel actualisé

Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	Acquis	2 449,24 €	20%
Autre subvention État A préciser:			
Fonds européens			
Conseil départemental	Sollicité	4 051,71 €	30%
Conseil Régional			
Autres financeurs publics A préciser:			
Sous-total		6 500,96 €	
Autofinancement		7 004,75 €	52%
Coût HT PREVISIONNEL		13 505,71 €	

<i>Autofinancement divers et imprévus</i>	2 025,86 €
<i>Autofinancement Total</i>	9 030,61 €

Le dossier reste en attente de réponse d'une autre subvention sollicitée auprès du conseil départemental.

Après en avoir discuté, le conseil municipal à l'unanimité des élus présents et représentés accepte la subvention obtenue.

4 – Délibération concernant l'acceptation de la subvention DETR obtenue pour la sécurisation électrique et cuisson de la salle des fêtes avec relamping LED

Suite au dépôt d'une demande de subvention afin de procéder à une Sécurité électrique et cuisson de la salle des fêtes avec relamping LED, la commune a reçu un accord de subvention DETR le 21 mai 2024 à hauteur de 30 % des travaux hors taxes. Le petit matériel de cuisine a été exclu du calcul opéré par la préfecture.

Le plan de financement actualisé est le suivant :

Mise aux normes électrique et cuisson salle des fêtes

Plan de financement actualisé

Postes de dépenses (par nature)	Montant HT
Electricité (mise sécurité, relamping LED)	2 479,30 €
Matériel cuisine (four, étuve, placards...)	18 183,44 €
Ustensiles cuisine suite changement four et remplacement matériel en alu non	1 323,68 €
Renforcement alimentation électrique	3 493,85 €
Imprévus	
TOTAL HT	25 480,27 €
Postes de dépenses <u>Sécurisation voiries</u>	Montant HT

Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	Acquis	7 247,00 €	30%
Autre subvention État A préciser:			
Fonds européens			
Conseil départemental	Sollicité	7 644,08 €	30%
Conseil Régional			
Autres financeurs publics A préciser:			
Sous-total		14 891,08 €	
Autofinancement		10 589,19 €	42%
Coût HT PREVISIONNEL		25 480,27 €	

Autofinancement divers et imprévus	1 274,01 €
Autofinancement Total	11 863,20 €

Après présentation par M. Le maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité la subvention obtenue.

5 – Validation de la convention de mise à disposition du terrain de pétanque et de son règlement d'utilisation

Mme Anne-Sophie Bride, 3^{ème} adjointe, présente au conseil la nouvelle convention de mise à disposition du terrain de pétanque et de son bâtiment encadrant son usage, ainsi qu'un règlement d'utilisation du terrain pour le public en dehors de l'association de pétanque.

Après en avoir discuté, le conseil municipal à l'unanimité des élus présents et représentés valide ces documents, et un affichage sera effectué sur les lieux.

6 – Discussion concernant les devis pour le changement d'équipement de la cuisine de la salle des fêtes

Trois devis ont été présentés par M. le Maire ainsi qu'un comparatif pour discussion. Les entreprises Thirode et BSMIA ont proposés des prix et des qualités comparables. Les négociations et réflexions sur le matériel à changer sont encore en cours.

Le conseil municipal prend note des éléments fournis.

7 – Discussion concernant le devis de rénovation de la charpente de l'église

Le maire présente aux conseillers deux devis reçus pour la rénovation de l'église, de l'entreprise Damien Charpente pour la réfection des abat-sons d'une part et le remplacement de l'échelle de meunier menant au clocher d'autre part.

Les négociations et devis sont encore en discussion.

Le conseil municipal prend note des éléments fournis.

8 – Sécurité incendie RD 1083, échanges sur les modalités du projet et prix du terrain

Afin de suivre les préconisations du schéma de défense extérieure contre l'incendie communal, un moyen de lutte doit être mis en place pour alimenter le secteur des maisons de la route départementale.

Il a été proposé à sa propriétaire l'acquisition d'un morceau de son terrain (parcelle ZC n°30) pour faire installer une réserve souple. Le maire présente l'évolution des négociations qui doivent se poursuivre. Le conseil décide d'augmenter l'offre faite à la propriétaire et d'y ajouter un brise vue.

Après en avoir discuté, le conseil municipal prend acte de ces informations.

9 – Discussion travaux sur la fontaine rue Guénot

M. Laurent Fromont, membre de l'association des anciens pompiers qui entretiennent les fontaines, explique aux autres conseillers le problème rencontré sur la fontaine rue guénot où une recherche d'évacuation, un pavage et une réparation sera à envisager pour l'automne. Le financement reste à déterminer.

Le conseil municipal remercie M. Fromont pour ces explications et attend le retour d'investigations pour décider des travaux à prévoir.

Questions diverses

* **L'enrobé de la zone de retournement du bus devant la mairie est très dégradé et comporte de gros affaissements. M. le maire a fait remonter ces dégradations auprès des services départementaux en soulignant la responsabilité des retournements de bus sur cette zone. Les services ont consenti à rénover cette zone à leurs frais, les zebras considérés comme disgracieux ne seront pas repositionnés, remplacés par des marques plus discrètes.**

* **M. le maire rappelle l'engagement pris auprès des professeurs des écoles de rénover le hall de l'école du haut, ce qui sera fait durant l'été dans la mesure du possible.**

* **Un planning des travaux d'entretien des espaces verts afin de prioriser certains secteurs doit être mis en place.**

L'ensemble des sujets ayant été abordés, la séance est levée à 21h.